E/CONF.101/6/Add.1 **Nations Unies**



Conseil économique et social

Distr. générale 18 juin 2012 Français

Original: espagnol

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012 Point 4 de l'ordre du jour provisoire* Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la neuvième Conférence (pour distribution seulement)

Rapport de l'Espagne

Résumé**

On trouvera dans le présent rapport une description détaillée des progrès accomplis depuis la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est tenue à New York en 2007.

En ce qui concerne les organismes de toponymie, le point le plus important a été l'adoption du décret royal nº 1545/2007, du 23 novembre 2007, portant réglementation du Système cartographique national, qui établit le Conseil supérieur géographique (Consejo Superior Geográfico) comme l'organisme national de cartographie et la Commission spéciale sur les noms géographiques (Comisión Especializada de Nombres Geográficos) comme l'organe d'étude et de proposition chargé de préparer les décisions du Conseil supérieur géographique en matière de toponymie. Le décret fixe également les compétences de l'Institut géographique national dans les domaines de la toponymie et des nomenclatures toponymiques nationale et élémentaire.

En ce qui concerne les objectifs et programmes nationaux de normalisation des noms géographiques, on notera ce qui suit :

Nomenclatures toponymiques: La loi nº 14/2010, du 5 juillet 2010, sur l'infrastructure et les services d'information géographique en Espagne, qui transpose la directive 2007/2/CE dans la législation espagnole, impose le modèle de nomenclature défini par la spécification D2.8.I.3 comme fondement de toutes les

^{**} Le texte intégral du rapport a été établi par Antonio Luján Díaz, Marta Montilla Lillo et Angélica Castaño Suárez de l'Instituto Geográfico Nacional (Espagne) et peut être consulté en langue originale à l'adresse suivante : http://:unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html.





^{*} E/CONF.101/1.

nomenclatures élaborées par les administrations publiques; l'Institut géographique national a mis à jour la nomenclature géographique concise de l'Espagne (Nomenclator Geográfico Conciso de España) en collaboration avec plusieurs organismes de toponymie; la première phase du projet relatif à la nomenclature géographique élémentaire de l'Espagne touche à sa fin, et la seconde, qui consiste à harmoniser les dénominations émanant des organismes compétents des Communautés autonomes, est en cours de préparation;

- b) **Guides toponymiques**: En 2011, l'Instituto Geográfico Nacional a publié sous forme électronique les principes de toponymie en usage au plan international à l'intention des éditeurs de cartes et autres publications;
- c) Noms de pays et de villes de plus de 100 000 habitants : Un site Web a été créé pour faciliter la consultation d'informations actualisées sur les noms de pays (endonymes et exonymes) et de villes européennes de plus de 100 000 habitants:
- d) **Sites Web**: Le rapport fournit une liste de sites Web sur lesquels on trouve des informations nationales et régionales sur la normalisation des noms géographiques.

2 12-37816